



# NET PULVE

DETERGENT NETTOYANT POUR MATERIEL

Fabriqué par MAINTENANCEVE®  
Groupe LC - Narbonne



## LES AVANTAGES

- ✓ Soluble dans l'eau.
- ✓ Ne laisse aucun résidu après rinçage.
- ✓ Destiné aux nettoyages difficiles.



## LES UTILISATIONS

- ❖ Peut être utilisé pour le nettoyage des pulvérisateurs après traitement. Dissout les dépôts de produits phytosanitaires et les émulsionne pour faciliter le nettoyage du matériel. Nettoie et dégraisse tous le matériel agricole sans attaquer les caoutchoucs, les joints, les peintures. Peut être utilisé pour le nettoyage des rampes de pulvérisation.
- ❖ Peut être employé manuellement ou en machine à pression.



## MODE D'EMPLOI

### ✓ Nettoyage des pulvérisateurs agricoles

Pour 100 l d'eau dans la cuve ajouter 0,5 L à 1 L (2L pour un pulvérisateur fortement encrassé).  
Brasser et pulvériser. Stopper, laisser agir, vider la cuve. Rincer à l'eau claire.  
Pour traiter les résidus tenaces, augmenter la concentration à 6 ou 7 litres pour 100 litres d'eau.

### ✓ Nettoyage du matériel agricole

Pulvériser de 5 à 10% selon les souillures. Laisser agir et rincer sous pression.

- ✓ Porter des gants de protection afin d'éviter un contact prolongé avec le produit pur. Si vous constatez la présence de résidus, renouveler l'opération jusqu'à élimination complète.



## INFORMATIONS TECHNIQUES

Lors du nettoyage du pulvérisateur après l'utilisation de produits phytosanitaires contenant des sulfonyles, il est crucial d'accorder une attention particulière. Les sulfonyles peuvent laisser des résidus tenaces dans le pulvérisateur, nécessitant une méthode de nettoyage plus rigoureuse.

Composé de tensio actifs non ioniques, séquestrants, sels alcalins.

### ➤ Caractéristiques:

Aspect : liquide translucide  
Couleur : jaune pâle  
Densité : 1,09  
pH pur (env) : 13 – 14

### ➤ Législation

Conforme à la réglementation relative aux produits utilisés pour le nettoyage des objets destinés à entrer avec les denrées alimentaires. (Arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret N°73-138).

**Produit à usage professionnel**

Le 22 02 2022

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :  
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.  
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



## LANGUEDOC CHIMIE

ZI la Coupe – CS 90518 – 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70  
Fax 04 68 42 40 01 / [www.languedoc-chimie.com](http://www.languedoc-chimie.com)

